

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 49 (1957)
Heft: 11

Artikel: L'esprit de la vieille C.G.T. est à force ouvrière
Autor: Veillon, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385025>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous avons exposé les moyens qui doivent permettre, à notre avis, de juguler l'inflation. Non seulement dans notre intérêt, mais dans l'intérêt du pays tout entier, nous invitons instamment le Conseil fédéral à étudier nos propositions et à intervenir plus activement dans le cours des choses.

Nous n'ignorons pas que le Conseil fédéral doit pouvoir compter sur l'appui compréhensif et la collaboration des grandes organisations économiques, parmi lesquelles figure l'Union syndicale. Nous avons toujours été prêts à collaborer. C'est aussi la raison pour laquelle l'Union syndicale participe aux travaux de la Commission de coordination. Mais cette commission demeurera impuissante tant que le Conseil fédéral ne déploiera pas lui-même plus d'initiative et n'élaborera pas une conception générale de sa politique économique.

L'esprit de la vieille C. G. T. est à Force ouvrière

Par *Charles Veillon*,
secrétaire confédéral de la C. G. T.-F. O.

Dix ans déjà se sont écoulés depuis que la minorité représentative de la vieille C. G. T. française, Léon Jouhaux en tête, se résignait à quitter la vieille centrale syndicale nationale qui durant un demi-siècle donna pour ainsi dire le ton au mouvement occidental. Envahie, conquise et dominée par les communistes, mise au service exclusif de la puissance russe, la vénérable maison était devenue inhabitable pour les syndicalistes libres, conscients de leurs devoirs et de leurs droits. Charles Veillon, secrétaire confédéral, consacre à cet événement mémorable un article plein d'enseignements destiné aux jeunes travailleurs de son pays. Mais il est susceptible aussi d'intéresser nos lecteurs et d'édifier peut-être ceux qui croient encore qu'il est possible d'unifier le syndicalisme totalitaire, dépendant du gouvernement — étranger même le plus souvent — avec le syndicalisme traditionnel qui se veut indépendant et libre, maître de ses destinées. C'est pourquoi nous le reproduisons intégralement.

Réd.

« Eloigner régulièrement et méthodiquement de tous les postes responsables du mouvement ouvrier (parti, coopératives, administrations communales, syndicats) les réformistes et les centristes et les remplacer par des communistes éprouvés sans s'arrêter au fait que, au début surtout, des opportunistes capables seront remplacés par de simples ouvriers... »

C'est par là que tout a commencé. Cette deuxième des vingt et une conditions édictées par Moscou pour soutenir la Révolution russe de 1917 devait être la ligne de conduite — inflexible malgré toutes les vicissitudes — de ceux pour qui la dictature du prolétariat était la seule voie vers l'émancipation de l'homme.

Le mouvement syndical s'était imposé, après bien des années de lutte ardente et sanglante, à un capitalisme de combat. En 1895, la Confédération générale du travail était constituée. Certes, les oppositions étaient nombreuses entre réformistes et révolutionnaires. Les réunions syndicales n'avaient rien de séances académiques. Du moins la camaraderie y régnait-elle. La franchise et la loyauté étaient de règle, si la rudesse n'en était point absente.

La Charte d'Amiens de 1906 avait tracé ce qui devait être la ligne de conduite et l'originalité du mouvement syndical français :

« En ce qui concerne les individus, le congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors. »

Cette règle, à la fois juste et saine pour l'unité durable du syndicalisme, devait être remise en question au lendemain de la première guerre mondiale.

La C. G. T. unique comptait près de 2 millions d'adhérents au début de 1920. Son autorité était incontestée. Mais l'attraction de la Révolution russe avait suscité les plus vifs remous au sein du mouvement ouvrier. Le Parti socialiste avait éclaté définitivement au congrès de Tours en décembre 1920. La lutte se reportait au sein de la vieille C. G. T. ; le congrès de Lille avait connu d'âpres polémiques, mais la conception traditionnelle avait triomphé facilement.

Cependant, la minorité refusa de s'incliner et maintint les Comités syndicalistes révolutionnaires, par quoi elle entendait doubler les syndicats réguliers.

En 1921, la scission coupait en deux les forces syndicales par le départ de cette minorité, pour la plus grande satisfaction du patronat.

Pendant quinze ans, deux centrales devaient se combattre jour après jour. Il ne restait en 1923 qu'un million de syndiqués en tout dans la vieille C. G. T. et dans la C. G. T. U. d'obédience communiste.

Celle-ci développait ses attaques dans le plus pur style bolcheviste, combinant sans condition l'activité légale avec l'illégal (3^e condition de Moscou) ; pratiquant « une agitation systématique et méthodique » dans ses campagnes de propagande (5^e condition).

Il fallut l'émeute fasciste du 6 février 1934, la grève générale lancée par la vieille C. G. T. de Jouhaux, à laquelle se rallia la C. G. T. U., pour que de nouvelles relations s'établissent, qui devaient conduire à la réunification, au congrès de Toulouse en 1936.

Certains purent croire à la résurrection du vieil esprit syndicaliste. L'action syndicale en fut renforcée sans conteste, mais n'y gagna

pas en clarté. On s'en aperçut par exemple lors de la grève générale de 1938, dans laquelle les éléments communistes avaient entraîné le mouvement et qui fut un échec. Il n'y avait pas d'unité, il n'y eut jamais d'unité, mais une simple juxtaposition des forces.

Les éléments politiques étaient rentrés dans la maison, parce qu'ils ne pouvaient pas la démolir de l'extérieur.

C'est dès lors de l'intérieur qu'ils allaient agir. Ils ne manquaient pas de directives précises pour cela, telle la neuvième des vingt et une conditions de Moscou :

« Systématiquement et avec persévérance, déployer une activité communiste au sein des syndicats, des Conseils d'ouvriers et d'usines, des coopératives et autres organisations de masses d'ouvriers. Organiser, au sein de ces organisations, des cellules communistes qui, par un travail constant et persévérant, devront gagner les syndicats, etc., à la cause du communisme... Les cellules communistes doivent être entièrement subordonnées à l'ensemble du parti. »

Cette subordination devait mettre fin à l'unité de 1936 dans des conditions peu reluisantes pour les éléments communistes.

L'horreur hitlérienne menaçait le monde. On était au seuil même de la guerre. Au Parlement, Maurice Thorez affirmait le 25 août 1939 que les communistes seraient au premier rang pour la défense du pays contre Hitler (il devait s'enfuir à la mobilisation) ; le groupe parlementaire communiste, le 2 septembre 1939, votait les crédits militaires. Le même jour, les armées allemandes envahissaient la Pologne. La France entraînait en guerre.

Mais le 23 août 1939, un pacte avait été signé entre l'Allemagne hitlérienne et la Russie soviétique, établissant entre les deux pays une véritable solidarité. Blé et pétrole russes venaient au secours du fascisme. C'est cette « trahison envers les prolétaires » que dénonçait, le 18 septembre, le Bureau de la C. G. T. Les membres communistes refusaient de s'y associer. Alors, « devant cette situation douloureuse, le Bureau confédéral déclare qu'il n'y a plus de collaboration possible avec ceux qui n'ont pas voulu, ou pas pu, condamner une telle attitude, brimant les principes de solidarité humaine qui sont à l'honneur de notre mouvement ouvrier ».

Depuis, par mille subtilités dialectiques, les communistes ont tenté de justifier leur attitude : entrée de la Russie dans la guerre, Stalingrad, etc. Mais ils restent sensibles à l'évocation de cette triste période. Les faits, cependant, sont têtus, comme dirait Benoît Frachon.

1944: L'euphorie de la victoire efface les mauvais souvenirs...

La clandestinité, les luttes de la résistance, la victoire devaient préparer l'euphorie dans laquelle, en vue d'un monde meilleur, on voulait jeter les bases d'un mouvement syndical rénové.

Les militants syndicalistes authentiques, les ex-confédérés comme on les appelait, devaient, dans l'intérêt des travailleurs, oublier très vite leurs ressentiments. Dans un esprit empreint de mansuétude, ils redonnaient aux ex-unitaires les postes qu'ils avaient en 1939.

Ils devaient, assez vite, être très mal payés de cet esprit de tolérance qu'ils ont toujours porté en eux et qui constitue leur faiblesse devant de tels adversaires.

Car les éléments communistes, eux, n'avaient rien oublié. Et pas davantage pardonné.

C'est alors que commence un travail patient de conquête des postes syndicaux.

« Notre conception du mouvement syndical s'oppose avec la conception réformiste qui prétend que l'action syndicale doit se limiter aux questions économiques; qui dit que l'on ne doit pas faire de politique au sein des syndicats; qui veut maintenir l'indépendance du syndicalisme vis-à-vis des partis politiques; qui prétend que par les réformes le syndicalisme libérera les travailleurs de l'exploitation de l'homme par l'homme. » (Cours N° 7 de l'Ecole des cadres communistes de la Loire, 1945.)

Ces « tares » dénoncées, comment y mettre fin? Dénoncer le caractère vivant de la politique dans les syndicats; gagner les directions syndicales. (Extrait du cours précité établi sous la haute autorité de Benoît Frachon.)

On assiste alors à une démolition systématique de tous les syndicalistes restés fidèles à la Charte d'Amiens. Tout est bon pour cela: démagogie effrénée, discussions interminables, calomnies. L'absentéisme (regrettable hélas) aux réunions syndicales est utilisé pour former de nouvelles majorités. Dans leur candeur naïve, beaucoup d'ex-confédérés choisissent un militant notoirement communiste, par esprit de tolérance ou parce qu'ils pensent qu'il est dynamique et défendra bien ses camarades.

Au congrès confédéral de 1946, dans une extraordinaire ambiance de meeting totalitaire, Hénaff réussira dans son discours d'ouverture à ne pas mentionner l'existence même de Léon Jouhaux.

Peu à peu, sous des manœuvres permanentes, les directions des unions départementales changent, celles des fédérations aussi. Elles constituent, on le sait, l'instance confédérale suprême entre les congrès. Frachon devient aux côtés de Jouhaux (que l'on veut bien tolérer), secrétaire général de la C. G. T. La minorité d'hier est devenue majorité.

Elle va se livrer à d'étranges gymnastiques. La C. G. T. compte à cette époque 6 millions d'adhérents. Mais des militants communistes sont au pouvoir. Croizat, secrétaire général de la Fédération des métaux, est ministre du Travail. Marcel Paul, secrétaire général de la Fédération de l'éclairage est ministre de la production industrielle.

C'est l'époque où l'on proclame: « Tous au travail! » Où l'on dit aux ouvriers: « Produisez d'abord, revendiquez ensuite. » Où la grève est devenue l'« arme des trusts ». Les grévistes du livre devront, toute une nuit, engager à l'*Humanité* un combat violent contre les troupes de choc du Parti communiste. Frachon écrit un livre pour démontrer qu'il est impossible de satisfaire même les revendications ouvrières si la production ne peut satisfaire aux besoins du pays.

C'est la période historique où, disent les communistes, « les intérêts de la classe ouvrière s'identifient à ceux de la nation ».

Les directives sont contradictoires. A six semaines d'intervalle (15 avril au 29 mai 1946) la majorité confédérale repousse, puis revendique une augmentation de salaires.

A six semaines d'intervalle (10 janvier au 12 mars 1947) le Comité national réclame une augmentation de salaire de 30% à dater du 1^{er} janvier, puis se contente de prendre acte d'une révision éventuelle des salaires, avec effet au 1^{er} juillet; repousse une indemnité provisoire, puis enregistre l'amélioration que peut apporter une indemnité temporaire d'un taux inférieur.

Tant va la cruche à l'eau...

Des grèves de plus en plus fréquentes éclatent, condamnées par la majorité confédérale et le Parti communiste. Puis un beau jour, après la grève des métallurgistes de chez Renault, en mai 1947, les communistes sentent le danger d'une trop profonde coupure avec la masse. Leurs ministres quittent le gouvernement.

Et tout change. L'erreur d'hier est devenue vérité. L'arme des trusts est redevenue la bonne vieille grève d'autrefois. On l'utilisera désormais comme un puissant moyen de pression politique et pour le plus grand profit du Parti communiste.

Tout le poids de la C. G. T. est engagé dans la bataille.

Les syndicalistes authentiques voient avec consternation l'aventure se profiler à l'horizon. Que va-t-il advenir de ce mouvement puissant, de cette unité qui, aux mains d'hommes intègres et loyaux, eût pu faire avancer plus rapidement la classe ouvrière vers son émancipation?

Ils tentent d'endiguer le flot qui, ils en sont sûrs, va tout emporter. Des groupes Force ouvrière sont constitués. Un hebdomadaire, celui où s'écrivent aujourd'hui les présentes pages, est répandu par dizaines de milliers d'exemplaires. Les moyens financiers sont d'une extrême faiblesse, mais la volonté de résister est certaine.

Les 8 et 9 novembre 1947, une conférence nationale des groupes Force ouvrière se tient à Paris, Salle Lancry. Déjà, les lézardes secouent la maison. Des désaffections se sont produites, des syndicats autonomes (métro, Renault, P. T. T., cheminots) se sont constitués.

Est-ce la rupture?

La colère gronde après les faits qui sont rapportés à la tribune. Mais, dans un manifeste d'une haute tenue qu'il nous faudrait pouvoir reproduire ici intégralement, comme une véritable page d'histoire, les « minoritaires » expriment leur angoisse.

« L'unité ouvrière est plus que jamais nécessaire, proclament-ils. La force du mouvement syndical réside essentiellement dans le nombre et dans la cohésion du nombre.

» Mais cette unité et cette cohésion exigent, à l'intérieur de l'organisation, la pratique constante des règles d'une véritable démocratie et de la plus fraternelle tolérance. »

La conférence Force ouvrière décide d'engager l'action pour la démocratisation de la C. G. T. sur la base de la plus libre consultation de la totalité des adhérents. Cela exige la pratique du suffrage universel et secret dans la vie syndicale et la représentation proportionnelle des tendances exprimées.

Dans un solennel appel, les groupes F. O. s'adressant à la majorité confédérale lui demandent d'avoir en vue, au-dessus de toute considération partisane, les mêmes soucis supérieurs de puissance et de cohésion du syndicalisme ouvrier de la Confédération générale du travail.

Le silence seul répondit à cet appel.

Ce sont eux qui ont tué l'unité, sans rémission

Et les événements se précipitent.

Quelques jours après se tient le Comité confédéral national, les 12 et 13 novembre 1947.

Deux questions essentielles, cruciales, qui consommeront la rupture morale.

Frachon et ses acolytes ont imaginé d'organiser une vaste consultation de tous les travailleurs sur le programme d'action de la C. G. T. Pour la première fois dans l'histoire syndicale, l'opinion des non-syndiqués devra peser sur le comportement du mouvement. Celui-ci a, rappelons-le, 6 millions d'adhérents.

La minorité présente un texte qui, bien entendu, est repoussé. Elle souhaite associer l'ensemble des travailleurs à l'application des décisions des seuls organismes statutaires du mouvement confédéral et « refuse de souscrire à une décision qui, en faisant dépendre l'activité syndicale d'autres assemblées que les assemblées régulières, risque de briser l'unité ouvrière ».

La seconde question concerne l'aide qu'offrent les Etats-Unis sous le nom de Plan Marshall. La France a été ruinée par la guerre, cette aide constitue une juste réparation. Le charbon, le pétrole, le cuivre, les métaux manquent. Cette aide doit donner à la nation un nouvel élan (elle l'a donné depuis) en assurant son indépendance.

« Si demain, démontre Bothereau, le rapporteur de la minorité,

les 1 500 000 tonnes de charbon qui, chaque mois, nous sont fournis par les Etats-Unis ne venaient plus, c'est le tiers de nos usines qui s'arrêteraient. »

Mais la Russie veille, car la misère est son terrain d'action préféré. Et avec elle veille le Parti communiste et avec lui la C. G. T. majoritaire. L'aide Marshall est condamnée au nom (ô ironie) de l'indépendance.

Le rythme de la désagrégation s'accroît encore.

Oubliant leur consultation des travailleurs, négligeant le fait qu'un C. C. N. doit, le 19 décembre, déterminer l'orientation du mouvement après ce fameux « référendum », les majoritaires jugent le moment venu de franchir le Rubicon.

Dans la deuxième quinzaine de novembre, une vague de grèves est déclenchée dans les mines, la métallurgie, l'électricité, les chemins de fer, la fonction publique.

Aucune consultation des syndicats intéressés ou des travailleurs engagés dans la lutte, sinon la menace, l'intimidation, la violence.

Les commandos de choc du parti, députés communistes en tête, interviennent sur les lieux du travail. L'*Humanité* appelle à l'émeute. Le groupement communiste chante, à l'Assemblée nationale, le *Chant du Départ* (pas celui de Thorez).

Un étrange Comité national de grève se constitue, par-dessus la tête de la C. G. T. Il siège au 7^e étage de l'immeuble confédéral.

Très vite, devant de nombreuses réactions, l'intimidation fait place à la violence dans les chantiers et dans les ateliers.

On menace de pendre les F. O., beaucoup de récalcitrants sont matraqués, plusieurs sont hospitalisés, avec du poivre dans les yeux, des attaques à main armée ont lieu, des grenades sont lancées dans les logis de nos camarades. A Marseille, le Palais de Justice et l'Hôtel de Ville sont mis à sac.

C'est un véritable mouvement insurrectionnel qui s'est engagé. Là encore, il faudrait pouvoir écrire les pages qui marquent l'écrasante et totale responsabilité des militants communistes.

Écoutons le récit d'un de nos camarades, mineur de fond, qui a vécu ces instants :

« J'ai assisté, alors que la remonte d'ouvriers non grévistes s'opérait, à l'action d'énergumènes qui ont tenté de précipiter, pendant la remonte, quatre berlines de charbon dans le puits de mine pour les assassiner. Nous avons vu, à la fosse 7 de Béthune, alors que nos camarades non grévistes étaient remontés, qu'on les a descendus dans les escaliers par les voies les plus rapides, on les a frappés à coups de pied et de talon, on les a matraqués et, pour finir, une petite promenade, à demi-nus, de 7 km., par les froids qui sévissaient. Nous avons vu les vitres de nos camarades saccagées par des pavés et nous avons vu aussi les grenades, et ici j'en apporte la cer-

titude, parce que c'est moi-même qui ai été victime d'une grenade lancée par les éléments communistes à la fosse 7. »

Cependant, la minorité confédérale engageait des pourparlers avec un gouvernement affolé et maladroit. Elle jetait les bases d'un accord possible et de discussions ultérieures.

« F. O., entreprise de trahison et de briseurs de grève », écrivait Frachon.

« Honte aux diviseurs de la classe ouvrière », renchérissait le Comité national de grève.

Les travailleurs, cependant, n'avaient pas marché. La révolution communiste était renvoyée à un plus favorable moment. Et le 10 décembre, à l'appel du Comité de grève, les ouvriers étaient invités à reprendre le travail.

Grâce à l'activité incessante de la minorité, cette grève qui, à travers son aspect revendicatif, fut le plus bel exemple d'une grève politique, apportait quand même quelque chose de concret, qu'une discussion préalable eut apporté pareillement.

25 millions de journées de travail perdues, 13 % du salaire annuel, 200 milliards perdus pour la production, tel était le bilan de cette expérience communiste.

Cependant, aussitôt le calme revenu, les groupes Force ouvrière se réunissaient à nouveau, à Paris, les 18 et 19 décembre 1947. Le climat avait changé. Les illusions qui subsistaient s'étaient dissipées. Le bilan fut dressé, sans fard, sans phrases inutiles. A une très grosse majorité, l'assemblée des responsables fédéraux et départementaux demandait à ses mandataires au Bureau confédéral de donner leur démission. Elle s'adressait à l'ensemble des travailleurs, dans un manifeste où elle constatait que malgré l'avertissement du 9 novembre, « la majorité confédérale, pour des fins étrangères au syndicalisme, n'a pas hésité à lancer la classe ouvrière dans une aventure qui ne pouvait que rompre l'unité syndicale. La conférence considère que la véritable Confédération générale des travailleurs continue en dehors de l'organisation existante, qui n'a plus de la C. G. T. que le nom, puisqu'elle a violé délibérément ses propres statuts et bafoué les véritables principes du syndicalisme traditionnel. »

C'était, cette fois, la rupture définitive, sans espoir. Une nouvelle fois, le lent cheminement vers l'émancipation de l'homme prenait deux voies différentes.

C'était la scission, une fois de plus, du mouvement syndical français.

Nous continuons la C. G. T.

Dix ans se sont écoulés depuis ces faits. Dix ans d'efforts de tous les jours, dans les pires conditions, sans argent (ah ! les dollars qui coulent à flots), sans locaux, sans rien que la volonté farouche de rendre au mouvement son indépendance et son efficacité.

« La C. G. T. continue », disait Frachon au lendemain de la scission.

« Nous continuons la C. G. T. », rétorquait Robert Bothereau.

Et depuis, pierre après pierre, s'est reconstruite la vieille maison. C'est la C. G. T. Force ouvrière. Malgré les sarcasmes, les calomnies, les insultes, le mouvement syndical libre s'est reconstitué, s'est développé, s'est imposé.

Des hommes libres avaient tout abandonné, de ce qui fut la C.G.T., de son titre prestigieux, de ses immeubles et de ses biens. Tout, sauf l'esprit de liberté qui vivait en eux, qui vit toujours et puissamment.

Les militants qui ont vécu ces instants ne pensent pas sans émotion à ce qu'eut apporté, sans le sectarisme et l'aveuglement communistes, le mouvement syndical français à l'Europe et au monde.

Les jeunes, qui sont trop jeunes pour savoir — et qui leur en fait grief? — doivent prendre conscience de ce que représente l'appel des sirènes, l'unité d'action qu'on leur adresse complaisamment.

Car après avoir été des traîtres et des vendus, nous sommes devenus de bons camarades pour les besoins de la cause.

La puissance de la C. G. T. s'est considérablement affaiblie depuis 1947 et ceci explique ses appels pressants.

Mais l'histoire est irréversible. Et ce n'est pas l'exemple de Budapest qui redonnera confiance aux prolétaires déçus.

Le succès technique du satellite artificiel ne peut faire oublier la société totalitaire qu'on nous offre.

Dix ans d'existence, dix ans de résultats concrets, n'est-ce pas là la preuve que le courage est toujours payant quand il est mis au service de la liberté?

Où va l'ECOSOC ?

Par Jacques Boudry

C'est dans la belle Salle des Conseils, au Palais des Nations genevois, que s'est tenue en juillet dernier l'habituelle réunion annuelle du Conseil économique et social des Nations Unies, connu sous l'abréviation anglo-saxonne d'ECOSOC. La salle, don de l'Espagne républicaine, est décorée par le peintre espagnol José-Maria Sert. D'immenses fresques, beiges, brunes et dorées — marfoulées sur le plafond et l'hémicycle qu'elles recouvrent entièrement y représentent des sujets symboliques: la Justice séparant l'ivraie d'avec le grain; la Force en un groupe d'hommes, soulevant péniblement un immense fardeau; la Paix, représentée par les cinq races du monde débandant un arc; la Loi, personifiée par le génie humain rassemblant en un seul volume tous les codes du monde; l'Intelligence, représentée par un homme luttant avec l'aigle, auquel il arrache la